



# GUIDE UTILISATEUR



→ Le portail-animation.ufcv.fr

→ Votre espace personnel



**UFCV Hauts de France**  
660 bis Route d'Amiens bât 2  
80480 DURY



## Un site au service des familles

L'Ufcv a mis en place le site [portail.famille.ufcv.fr](http://portail.famille.ufcv.fr) pour les familles, dans le but de leur simplifier les démarches et de leur donner un accès pratique à tous les services.

Le site donne à chaque famille la possibilité de consulter 24h/24 et 7j/7, toute les informations pratiques relatives à nos différents accueils de loisirs ou périscolaire (plannings d'activités, règles de fonctionnement, etc.)

Il offre aussi **un espace personnel sécurisé** dans lequel chacun retrouvera son dossier familial et pourra effectuer directement ses démarches administratives : réserver en un clic les journées d'accueil des enfants, régler ses factures en ligne en toute sécurité, procéder à une annulation etc.

Pour y accéder, vous recevrez votre identifiant et votre mot de passe par courrier ou par email de la part de l'Ufcv.



Découvrez le site portail-animation.ufcv.fr

La home page



1

QUI SOMMES-NOUS ?

PROJET ÉDUCATIF

ACTUALITÉS DU RÉSEAU

2

MON COMPTE



Je cherche un accueil

Je choisis un type d'accueil

Je choisis ma région

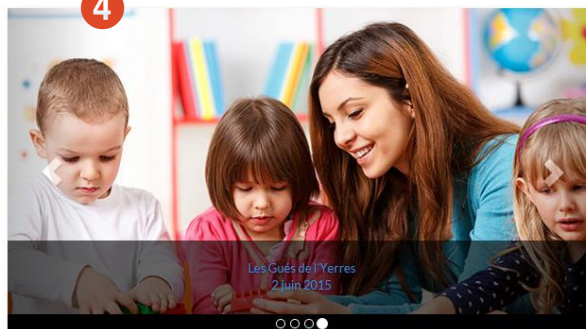
Je choisis mon département

Je choisis ma ville

Recherche

3

4



Les Gués de l'Yerres  
2 juin 2015

Actualités du réseau

5

NOS AUTRES SITES

Formations Bafa - Bafd  
Site institutionnel  
Vacances adaptées organisées  
Vacances enfants

UFCV

Association nationale d'éducation populaire,  
reconnue d'utilité publique.

Mentions légales Plan du site Nous contacter

© Ufcv 2015 tous droits réservés

Connectez-vous sur  
portail-animation.ufcv.fr

Sur la page d'accueil du site, vous pouvez :

- 1 Découvrir L'Ufcv et son projet éducatif
- 2 Accéder à votre espace personnel
- 3 Rechercher un accueil dans ma ville ou ma région
- 4 Être informé des actualités sur nos accueils
- 5 En savoir plus sur les autres activités de l'Ufcv



Une fois votre recherche aboutie, vous accédez à l'accueil de loisirs ou périscolaire de votre choix (étape 3 de la page précédente).

Vous y retrouvez toutes les informations spécifiques à celui-ci : données administratives, informations sur les programmes et activités, etc.

- 1 Informations principales sur la structure d'accueil (adresse, horaires, etc.)
- 2 Données relatives à l'inscription : télécharger les documents d'inscription, le règlement intérieur, etc.
- 3 Informations sur les programmes et activités proposés, planning, etc.
- 4 Accès à votre espace personnel



Découvrez le site portail-animation.ufcv.fr

Votre espace personnel

### Création de votre espace personnel

Votre espace personnel est créé et activé à réception du dossier administratif annuel de votre enfant par notre service administratif.

### Pour obtenir le dossier administratif annuel

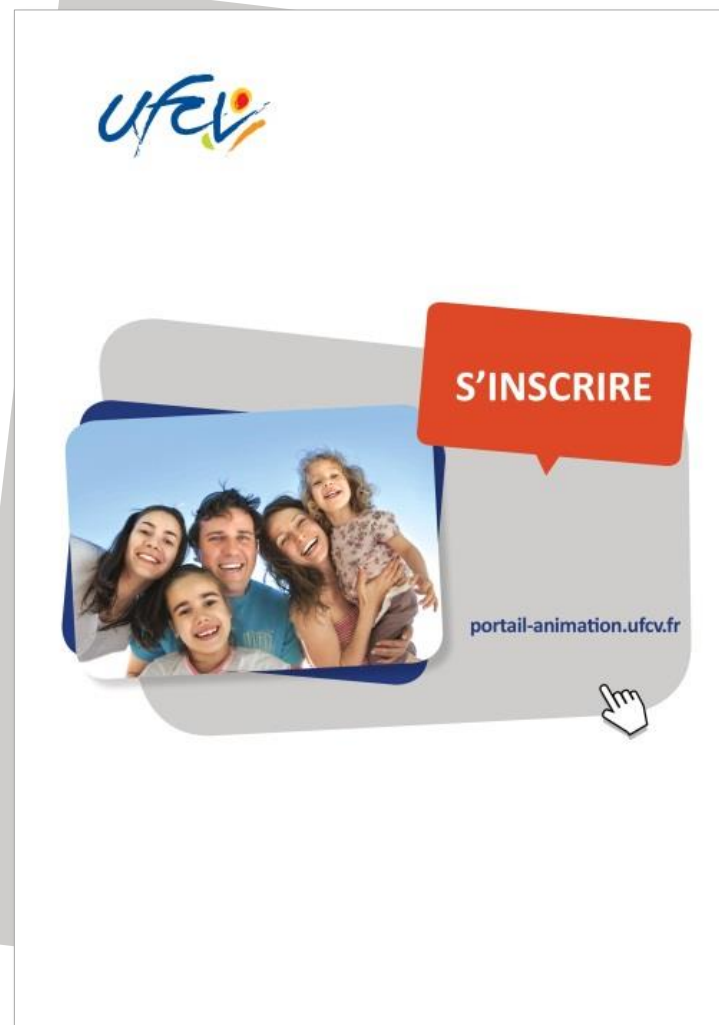
Téléchargez sur la page d'information de l'accueil de loisirs qui vous concerne le dossier *S'inscrire* (disponible dans la rubrique Inscription).

Complétez-le et envoyez les documents correspondants à l'Ufcv de votre région selon la procédure indiquée.

Une fois le dossier transmis à nos services, vous recevrez votre identifiant et votre mot de passe par courrier ou par mail de la part de l'Ufcv (pensez à vérifier que le mail ne se trouve pas dans les spams !).

Il faut compter 7 jours ouvrables dès réception du dossier par nos services pour traiter votre demande.

Votre compte n'est à créer que la première fois, il est ensuite permanent.





Découvrez le site portail-animation.ufcv.fr

Votre espace personnel



Bienvenue sur votre espace personnel

Nord

Contactez nous

Visiteur

Accueil

Mon compte

Déconnexion

Pour accéder aux services du portail en ligne, veuillez vous identifier.  
Si vous ne possédez pas encore de compte famille, vous devez d'abord en créer un.

**Connexion à votre espace**

Identifiant  Mot de passe

**1**

Identifiant ou Mot de passe oublié ?

Connexion à votre espace personnel

- 1** Saisir votre identifiant et votre mot de passe reçu par email de notre service.



**Mes Informations**

- Modifier les informations de la famille
- Modifier mon login (adresse mail) **1**
- Modifier mon mot de passe

**Mes Enfants**

- Ajouter un enfant **2**
- MONTLOSIER KATELL (11 ans et 3 mois)
- MONTLOSIER LIAM (7 ans et 5 mois)

**Accueil de loisirs / Péri-scolaire**

Nouvelle réservation **3**

N°	Réfèrent	Etablissement / Période	Créé le ... Réservation du ... au ...	Etat	Voir
00023	MONTLOSIER KATELL	ALSH DE CLERMONT FERRAND / PERISCOLAIRE PERISCOLAIRE SCOLAIRE 2014_2015	23/05/2015 à 12:57 Du 26/05/2015 au 28/05/2015	<b>4</b>	
00022	MONTLOSIER KATELL	ALSH DE CLERMONT FERRAND / PERISCOLAIRE PERISCOLAIRE SCOLAIRE 2014_2015	28/04/2015 à 12:28 Du 30/04/2015 au 30/04/2015		
00021	MONTLOSIER LIAM	ALSH DE CLERMONT FERRAND / PERISCOLAIRE PERISCOLAIRE SCOLAIRE 2014_2015	23/04/2015 à 15:54 Du 27/04/2015 au 27/04/2015		
00020	MONTLOSIER KATELL	ALSH DE CLERMONT FERRAND / PERISCOLAIRE PERISCOLAIRE SCOLAIRE 2014_2015	30/03/2015 à 11:52 Du 31/03/2015 au 31/03/2015		
00019	MONTLOSIER KATELL	ALSH DE CLERMONT FERRAND / PERISCOLAIRE PERISCOLAIRE SCOLAIRE 2014_2015	19/03/2015 à 11:01 Du 20/03/2015 au 23/03/2015		

Afficher 5 éléments / page ( de 1 à 5 sur 22 éléments )

### Utilisation de votre espace personnel

- 1** Consulter mes informations personnelles. En cas de modification à apporter, compléter un nouveau dossier administratif
- 2** Visualiser les informations concernant mes enfants. Ces informations sont créées par les services administratifs de l'Ufcv sur la base de votre dossier administratif. Vous pouvez les mettre également à jour depuis cet espace
- 3** Réserver les places pour l'accueil de mon enfant
- 4** Suivre mes réservations passées. Celles-ci apparaissent comme validées, en attente de traitement, etc.  
**NB : Une demande de réservation n'est pas toujours acceptée (cf. page 8)**
- 5** L'onglet paiement en ligne apparait lorsque des factures sont à régler



### 1 Création du dossier

Un dossier administratif en version papier est obligatoire.

Il est à télécharger sur le portail animation de l'Ufcv selon la procédure suivante :

- Se connecter sur le site **portail-animation.ufcv.fr**
- Rechercher l'accueil de mineurs de ma commune dans l'outil de recherche.
- Sélectionner celui dans lequel je souhaite inscrire mon enfant.
- Télécharger le dossier administratif *S'inscrire* dans la rubrique *Inscription*, l'imprimer puis le remplir et joindre les documents mentionnés.

Maintenant, il ne reste plus qu'à faire parvenir les documents d'inscription à l'Ufcv, selon le mode indiqué dans le dossier *S'inscrire*. **Tout dossier incomplet ne sera pas traité**

**Attention !** Si vous avez déjà un dossier en cours de validité, il suffit de demander l'ouverture de *mon espace personnel* par email à [picardie@ufcv.fr](mailto:picardie@ufcv.fr) en indiquant vos nom et prénom puis ceux de vos enfants.

### 2 Activation de votre compte

Après envoi du dossier d'inscription de l'enfant, l'Ufcv procède à la création ou à l'actualisation du fichier famille. Une fois terminée, vous recevrez votre identifiant et mot de passe par email (à l'adresse qui aura été saisie dans le dossier d'inscription).

Délai de traitement : 7 jours maximum.



### 3 Se connecter à mon espace personnel

Une fois le compte activé, vous pouvez vous connecter sur votre espace personnel comme précisé dans les pages précédentes.

### 4 Réserver des places pour mon enfant à l'accueil de loisirs ou périscolaire de ma commune

Dans votre espace personnel, cliquez sur 

- Si plusieurs de vos enfants sont enregistrés, choisissez l'enfant pour lequel vous souhaitez faire la réservation.
- Choisissez également l'établissement, le mode d'accueil et la période concernée.  
Si rien ne s'affiche, cochez la case *voir tous les accueils*.

Vous voici sur le planning de réservation. Les possibilités de réservation sont définies dans les conditions d'utilisation du service fixées par la collectivité.

- Sélectionnez les jours à réserver. Validez. Un récapitulatif s'affiche.

**Attention ! Une demande de réservation n'est pas toujours acceptée.**






**Elle doit être traitée par l'Ufcv en fonction des délais de réservation fixés dans les conditions d'utilisation et du nombre de places disponibles.**

Vous pouvez visualiser l'état de vos réservations sur la page d'accueil de votre espace personnel.

### Service d'assistance disponible

En cas de difficulté, contactez l'Ufcv par email à [picardie@ufcv.fr](mailto:picardie@ufcv.fr) en exposant votre problème.  
Un salarié de l'Ufcv vous contactera pour vous accompagner.

#### Légende (état de la réservation)

-  : Réservation en attente de traitement
-  : Réservation acceptée
-  : Réservation refusée
-  : Réservation annulée
-  : Des présences acceptées et d'autres refusées ou annulées